

#### EMBALLAGES RECYCLABLES (POUBELLE JAUNE)

## La seconde vie de vos emballages recyclables et papiers

Carton, papier, verre, acier, aluminium : grâce à votre tri au quotidien, ces emballages recyclables servent à produire de nouveaux objets.

## Que mettre dans ma poubelle jaune ?

Depuis janvier 2023, tous les emballages et tous les papiers se trient!

- Cartons et papiers : journaux, magazines, cartons d'emballage, enveloppes, prospectus...
- Emballages plastiques : bouteilles, pots de yaourt, barquettes, films d'emballages, sacs plastiques, tube de crème...
- Emballages métalliques : canettes, boîtes de conserve, barquette alu, capsule de café ou de bière...



△ À ne pas mettre dans la poubelle jaune :

- Textiles : à déposer dans les bornes
  Objets volumineux ou non recyclables : à déposer en déchèteries



Page URL: https://www.gaillac-graulhet.fr/habiter/gerer-ses-dechets/emballages-recyclables/



Astuce : pas besoin de laver vos emballages, il suffit de bien les vider. Ne les emboiter pas non plus.

#### Et le verre?

Les bouteilles, pots et bocaux en verre se déposent dans les colonnes d'apport volontaire, réparties sur l'ensemble du territoire.

Pensez à retirer bouchons, capsules et couvercles.

Pour trouver une colonne d'apport volontaire pour le verre, consultez la carte ci-dessous :

# Que devienne vos emballages ?

Grâce à votre tri :

- Le verre se recycle à l'infini. Sur notre territoire, il est lavé et trié à Saint-Juéry par Briane Environnement, puis valorisé à la Verrerie ouvrière d'Albi (VOA) pour fabriquer de nouvelles bouteilles.
- Le papier et le carton sont recyclés jusqu'à 10 fois
- L'acier et l'aluminium sont compactés puis fondus pour redevenir de nouveaux emballages

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Page URL: https://www.gaillac-graulhet.fr/habiter/gerer-ses-dechets/emballages-recyclables/

М€







Bon à savoir : toutes les consignes de tri sont répertoriées dans le guide de tri, l'aide-mémoire et l'adhésif sur les contenants de collecte. N'hésitez pas à contacter le Service gestion des déchets de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet au numéro vert 0800 007 236 pour plus d'informations (gratuit depuis un poste fixe).

